

Enseignement Supérieur et Universitaire  
INSTITUT NATIONAL DES ARTS



I.N.A.  
*Scientia splendet et Conscientia*  
La Direction Générale

# COMMUNIQUE AUX ETUDIANTS

N°09/DG/2024

**APPEL A CANDIDATURE DES BOURSES POUR LE CURSUS DE MASTER EN « PERFORMING ARTS MANAGEMENT ».**

Le ministère des affaires étrangères Italien pour l'Académie d'Arts et Métiers du Spectacle Théâtre a la Scala, offre des bourses d'études en faveur des étudiants internationaux pour le cursus de master en « Performing Arts Management ». Cette bourse vise à former des professionnels de haut niveau avec des compétences dans le domaine managérial et économique spécifiques pour le monde du spectacle vivant.

Pour l'année académique 2024-2025, 9 Bourses d'études d'une durée de 6 mois (du janvier 2025 au 30 juin 2025) sont proposées.

Fait à Kinshasa, le 02/09/2024

Direction Générale



## MINISTÈRE ITALIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MAECI)

### Étudiants internationaux uniquement

Le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) propose un maximum de 9 bourses/subventions, pendant six mois, de 1 000 € chaque mois, de janvier 2025 à juin 2025 (pour un total de 6 000 €) qui seront attribuées à un maximum de 9 (neuf) étudiants internationaux.

Veillez noter que les candidats doivent être déjà inscrits au MPAM.

### Comment puis-je obtenir la bourse MAECI ?

1. Candidature aux sélections du Master in Performing Arts Management, voir [apply.qsom.polimi.it](http://apply.qsom.polimi.it), réussir le processus de sélection et vous inscrire.
2. Pendant ce temps plus tard, envoyer un e-mail à [management@accademiascala.it](mailto:management@accademiascala.it) avant le 1er octobre 2024, en confirmant votre souhait de postuler à la bourse MAECI. Veuillez indiquer le sujet de l'e-mail « et inclure une Bourse MPAM MAECI pièce jointe .pdf en anglais (350 mots maximum), expliquant les raisons pour lesquelles vous avez choisi d'étudier en Italie et de suivre le Master à l'Accademia Teatro alla Scala. Il s'agit d'un document supplémentaire, en plus de ceux requis pour postuler au MPAM.
3. Les candidats sélectionnés seront formellement informés par le Comité par courrier électronique, avant la date de départ. date du Master, qui sera mi-novembre 2024.

### ACCEPTATION DES CONDITIONS

En postulant à cette bourse et en l'acceptant, les candidats acceptent pleinement ses conditions.

Après avoir reçu la confirmation de la bourse remportée et avant la date limite indiquée, le candidat sélectionné doit confirmer son inscription au programme MPAM pour l'année 2024/25 et accepter formellement toutes les conditions de la bourse. Une non-réponse sera considérée comme un retrait de la bourse, qui sera attribuée au prochain candidat disponible.